

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE DES GLIERES

Préfecture de la Haute-Savoie  
SCC / Pôle accueil courrier

21 OCT. 2021

**Objet :** Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie 5  
Schéma des Espaces Naturels Sensibles  
Unité pastorale de La Mandrolière - « Amélioration de l'accès à la ressource en eau »  
Contrat de Territoire ENS Grand Anancy 2021-2025

Le « Mercredi 24 Février 2021 à 14h00 », en Mairie de Fillière, sur convocation de Monsieur le Président de l'AFP, se sont réunis les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AFP des GLIERES dont les noms suivent :

**Étaient présents :**

Christian ANSELME  
Elie FARINELLI  
Michel MATHIEU  
Yves ANTHOINE-MILHOMME  
Jean-Marc NICOLLIN  
Michel BASTARD-ROSSET  
Anne LEVET  
Jean-Yves ABBE-DECARROUX  
Jean-Pierre BETEND

**Assistaient également :**

Richard CLAVEL, Alpagiste Chez Paccot- Métralière  
Pascale RIGOT, Responsable Service Comptabilité Finances Fillière  
Johan FREIMANN, Service Comptabilité Finances Fillière  
Amélie ROMAC, Chargée de mission Syndicat Mixte des Glières  
Emmanuel COGNET, Technicien SEA74  
Antoine ROUILLON, Directeur SEA74

**Avait donné pouvoir**

Estelle GAILLARD à Jean-Pierre BETEND, Commune Glières-Val-de-Born

Monsieur le Président ainsi qu'Emmanuel COGNET de la SEA 74 présentent le projet de travaux relatif à l'unité pastorale de La Mandrolière .

Cette unité est mise en valeur par un troupeau de vaches laitières où est pratiqué la transformation fromagère en tomme fermière.

Le projet consiste principalement à améliorer les conditions de distribution de l'eau d'abreuvement dans les pâturages. Les travaux comprennent la fourniture et l'enfouissement d'une adduction en PEHD avec la mise en place des points de branchement. La présence d'une entreprise sur place sera mise à profit pour améliorer une desserte interne utilisée pour le déplacement des bovins et le passage des tracteurs nécessaire à l'entretien et à l'épandage des fumiers. Les abords de l'étable seront également stabilisés afin de faciliter les conditions d'entretien et de nettoyage.

Le coût total de cette opération est évalué à un montant total de 22 060,00 euros TTC pour lesquels l'AFP souhaite solliciter l'aide financière du Département au titre du Contrat de Territoire Espaces Naturel Sensible Grand Anancy.

**Où cet exposé et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale Ordinaire:**

1. Approuve le programme de travaux pour un montant de 22 060,00 euros TTC,
2. Sollicite auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie une subvention au taux le plus élevé possible,
3. S'engage à respecter le règlement financier du Conseil Départemental de la Haute Savoie,
4. S'engage à apporter l'autofinancement nécessaire à la réalisation de cette opération,
5. S'engage à respecter les délais de réalisation de l'opération mentionnés dans la convention financière annexée au Contrat départemental pour un Espace Naturel Sensible en alpage,
6. S'engage à conserver les ouvrages créés à usage pastoral pendant 30 ans,
7. Donne pouvoir à Monsieur le Président, pour signer les contrats ENS, pour appliquer ces décisions, signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet et procéder aux notifications et affichages réglementaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, ans que dessus  
Pour copie conforme  
Le Président de l'A.F.P.  
Christian ANSELME

